



DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

- Application de l'instruction générale relative à l'état civil, articles 634 à 636-2

Identité du ou des demandeurs

Je soussigné(e)

Domicilié(e) à¹

Motif de la demande

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille, établi, conformément à la notice, **pour le motif suivant** ²:

- perte, vol ou destruction du premier livret
- changement dans le filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret
- divorce ou séparation : fournir le dispositif du jugement ou la convention homologuée

Les **circonstances motivant ma présente requête** sont les suivantes³ :

.....
.....
.....

Présentation du premier livret : je choisis l'une des deux formules suivantes :

Non présentation du premier livret : je choisis obligatoirement la seconde formule

Établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état civil de ma résidence

Reconstitution d'un nouveau livret par transmission aux officiers de l'état-civil ayant transcrit ou dressé les actes dont les extraits figurent au livret

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et dans la notice sont exacts et complets

A LOGELHEIM, le ____ / ____ / ____

Signature

¹ Joindre un justificatif de domicile (facture électricité, d'eau, de téléphone, quittance de loyer...)

² Cocher la case correspondante

³ Préciser succinctement

MARIAGE

Contracté à la mairie de

Commune et département

Le

.....¹¹

Prénoms Prénoms

NOM² NOM²

Né(e) le Né(e) le

à³ à³

4 4

5 5

Notice à remplir lors de la demande d'un second livret

(lorsque le premier livret
n'est pas présenté)

ENFANTS

1 Prénoms 5 Prénoms

NOM² NOM²

Né(e) le Né(e) le

à³ à³

4 4

2 Prénoms 6 Prénoms

NOM² NOM²

Né(e) le Né(e) le

à³ à³

4 4

3 Prénoms 7 Prénoms

NOM² NOM²

Né(e) le Né(e) le

à³ à³

4 4

4 Prénoms 8 Prénoms

NOM² NOM²

Né(e) le Né(e) le

à³ à³

4 4

¹ Indiquer « EPOUX ou PÈRE » ou « EPOUSE ou MÈRE »

² Prénoms et NOM en lettres capitales, compléter le cas échéant l'indication du nom par « 1^{ère} partie... 2^{ème} partie » en cas de double nom de famille et/ou de déclaration conjointe quant au choix de nom

³ Commune département pays

⁴ Mentionner le cas échéant la date et le lieu de décès

⁵ Préciser le cas échéant la date du divorce ou de séparation de corps

NOTA : Le livret de famille est constitué par la réunion des extraits des actes de l'état civil suivants : mariage, naissance du ou des père et mère à l'égard desquels la filiation est établie ainsi que naissance de l'enfant. L'extrait de l'acte d'enfant né sans vie figure sur le livret de famille si les parents du demandant, même si cet acte a été dressé antérieurement à la délivrance du livret de famille. L'usage d'un livret de famille incomplet ou devenu inexact en raison des changements intervenus dans l'état des personnes considérées rend son ou ses titulaires passibles de poursuites pénales.